

LES MOMENTS FORTS EN IMAGES

Ouverture des Rencontres



Patrick Brouiller ouvre la 16^{ème} édition des Rencontres Nationales Art et Essai Jeune Public en présence de Bruno Julliard, adjoint au maire en charge de la Culture à la Mairie de Paris, d'Olivier Wotling directeur du cinéma du CNC, de l'équipe du Cinéma le Louxor, Carole Scotta, Martin Bidou et Emmanuel Papillon, et d'Alain Bouffartigue, responsable du Groupe Jeune Public.

La table ronde



De g. à dr. : Charles Tesson, modérateur, Catherine Ruggeri, vice-présidente de la Commission de classification des œuvres du CNC, les cinéastes Grégoire Solotareff (*Loulou*) et Benjamin Renner (*Ernest et Célestine*) et le psychiatre et psychanalyste Serge Tisseron.

Présentation des bandes annonces sur les dispositifs d'éducation au cinéma



Laurence Engel, directrice de cabinet du Ministère de la culture et de la communication, et Patrick Brouiller, lors de la présentation des bandes annonces réalisées par Olivier Jahan sur les dispositifs d'éducation au cinéma, en partenariat avec la DRAC Île-de-France et Les Cinémas du Palais à Créteil.

Les bandes annonces



Trois projets de long métrage, actuellement en développement, ont bénéficié d'un éclairage particulier : *Gus* de Christian De Vita et Dominique Monféry (Haut et Court), *Ma vie de courgette* de Claude Barras (Gebeka Films) et *Phantom Boy* d'Alain Gagnol et Jean-Loup Felicioli (Diaphana).

© Isabelle Negre / isanegre@yahoo.fr

Des films en avant-première



Le Père Frimas présentée par Valérie Yendt (Gebeka Films) et le réalisateur Iouri Tcherenkov.



Tante Hilda! en présence des réalisateurs Jacques-Rémy Girend et Benoît Chieux, et du scénariste Iouri Tcherenkov.



La Pie voleuse, présentée par Anne Bajol, Marie Bourillon et Emmanuelle Chevalier, distributrices (Les Films du Préau).



Il était une forêt : le producteur Yves Darondeau et le distributeur Renaud Maupin (The Walt Disney Company France).



Loulou l'incroyable secret, présenté par l'équipe de distribution Diaphana : Alicia Hernanz, Claire Perrin et Olivier Geslin.



Les Petits canards de papier, présenté par la distributrice Agathe Zocco Di Ruscio (KMBO Films), à droite.



Le compositeur de la BO originale du film *Sidewalk Stories*, Marc Marder, et Vincent Paul-Boncour (Carlotta Films).



Le Piano magique, présenté par l'équipe de Cinéma Public Films : Jérémy Bois, Émilie Nouveau et Valentin Rebondy.

Des films en cours de production



Le Chant de la mer, présenté par Clément Calvet, Jérémie Fajner (Superprod) et Laurence Petit (Haut et Court).



Tepulpaï et le soleil d'or présenté par Juan Antin, Pascal Lenotre et Olivier de Bannes (Foliascope), et Marc Bonny (Gebeka Films).

16^{ÈMES} RENCONTRES NATIONALES ART ET ESSAI JEUNE PUBLIC



Soutenue par le CNC, le Ministère des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative et la Ville de Paris, la 16^{ème} édition des Rencontres Art et Essai Jeune Public, accueillie par le Cinéma Le Louxor-Palais du cinéma, a rassemblé près de 350 professionnels venus de toute la France.

En ouverture, **Bruno Julliard**, adjoint au maire en charge de la Culture à la Mairie de Paris, a assuré du soutien entier de la Ville de Paris aux actions en faveur de la diversité et des salles Art et Essai et de son attention à la qualité des pratiques culturelles, qui participent de l'émancipation et de l'éveil des enfants et adolescents.

Olivier Wotling, directeur du Cinéma du CNC a, quant à lui, salué les professionnels dont le travail au long cours contribue à la transmission d'une certaine idée de la cinéphilie aux nouvelles générations et lie intimement l'expérience cinématographique à la salle de cinéma, axe essentiel de la politique du CNC.

Emmanuel Papillon s'est dit particulièrement heureux, au nom de l'équipe du Louxor, d'accueillir ces Rencontres Jeune Public. Il a rappelé que la pro-

grammation et la médiation en direction des jeunes publics est l'un des éléments fondamentaux du projet de la nouvelle équipe du Louxor.

Patrick Brouiller, président de l'AFCAE, a souligné le travail du Groupe Jeune Public et la force du réseau qui œuvre, au quotidien, pour faire découvrir au public de demain les films de la diversité. Il a remercié le Ministère de la culture, le CNC et la DRAC Île-de-France d'avoir choisi les Rencontres pour la présentation officielle des bandes annonces de promotion des dispositifs d'éducation à l'image. Cette présentation s'est déroulée le jeudi matin en présence, notamment, de **Laurence Engel**, directrice de cabinet de la ministre de la Culture, qui s'est exprimée au nom de la ministre, de **Frédérique Bredin**, présidente du CNC, et de **Madame Véronique Chatenay-Dolto**, directrice de la DRAC Île-de-France. Il s'agit pour l'AFCAE d'une véritable marque de la confiance et de la reconnaissance du travail effectué par le mouvement Art et Essai, qui se félicite de l'augmentation des moyens annoncée pour développer l'éducation artistique et culturelle (39M d'euros seront alloués à ce projet national, soit une hausse de 15% par rapport à 2013).

Le Mouvement Art et Essai tient, enfin, à remercier toute l'équipe du Louxor pour son formidable accueil : **Carole Scotta**, **Martin Bidou**, **Emmanuel Papillon**, **Stéphanie Hanna**, **Benjamin Louis**, **Nicolas Arribat**, **Ramdan Belgacem**, **Jonathan Van Dgo**, **Maxime Spinga**, **Alice Bertrand**, **Antoine Pineau**, **Françoise Lombardo**, **Sabine Zeli Djete**, **Kader Cheded** et **Christian Ingondo**.

TABLE RONDE

Le Groupe Jeune Public de l'AFCAE a souhaité, dans le cadre de la table ronde, cerner les enjeux esthétiques, éducatifs et professionnels du rapport des enfants aux écrans. L'expérience cinématographique en salle, si elle demeure le lieu originel et privilégié de la découverte des films, ne fait, en effet, plus figure d'exception dans l'accès aux images au regard de la multiplicité des supports de diffusion qui nous enveloppent aujourd'hui dès la plus petite enfance. « *De quelle manière aujourd'hui un enfant qui grandit dans ce nouvel univers peut-il s'y retrouver, tracer son chemin, construire son parcours et son identité ? De quelle manière les nouveaux écrans, liés à de nouveaux régimes d'accès aux images, conditionnent-ils une relation différente aux images pour les enfants et si oui, de quelle manière, avec quelles conséquences ? Quel futur spectateur de cinéma se construit de nos jours à partir de ces nouveaux écrans, dans un monde où celui du cinéma n'est plus seulement un écran parmi d'autres, mais avant toute chose un écran plus tout à fait comme les autres ?* » **Charles Tesson**, modérateur de la rencontre, formulait ces questions comme préalable à la discussion dans son texte de présentation de la table ronde. *

Serge Tisseron, psychiatre et psychanalyste, a évoqué, dans un premier temps, les potentialités déployées par le numérique dans ses nouvelles méthodes de production et de création auxquelles peuvent être associés les enfants et, rapporté à ce contexte, balayé cette idée de dangerosité des écrans. En effet, l'image en tant qu'outil d'appropriation symbolique du monde est un puissant vecteur de construction de soi, de découverte de l'altérité et d'émancipation. Sans nier certains effets néfastes du contact aux écrans,

il s'agit pour ce psychiatre de se questionner sur la manière d'encourager de bonnes pratiques face à l'écran. Avant l'âge de trois ans, il estime que les écrans ne sont pas utiles pour le développement de l'enfant, l'importance de la relation restant primordiale. Pour les autres tranches d'âge, les écrans peuvent stimuler l'intelligence spatialisée et narrative. « *La parole accompagnatrice* » reste toutefois essentielle, l'enfant ne devant pas être seul face aux images. Images et retour langagier sur les images font fonctionner les deux espaces du cerveau. Le cinéaste **Grégoire Solotareff** a rappelé, quant à lui, qu'il existe une véritable scission entre les générations quant à la question du numérique qui appelle de nouvelles habitudes et de nouvelles pratiques. Il l'a expérimenté au sein des équipes de tournage. Les enfants eux ne se posent pas ces questions car « ils naissent » dans le numérique.

L'existence de la Commission de classification des œuvres cinématographiques du CNC interroge, d'une part, la question du pouvoir des images (volet interdiction) et, d'autre part, le bien-fondé de maintenir l'interdit en salles alors que les autres médias sont globalement soumis à un régime juridique plus souple. Pour **Catherine Ruggeri**, vice-présidente de cette Commission, l'essence du dispositif repose sur le principe que des séries d'images peuvent heurter certains spectateurs en fonction de leur âge. Le respect de la personne humaine reste alors le point d'orgue des discussions au sein des réunions de la Commission. Sans nier que les seuils choisis (moins de 12 ans : fréquemment utilisé ; moins de 16 ans : rare ; moins de 18 ans : exceptionnel) ne sont pas toujours adaptés et qu'il existe des effets de seuil inhérents au système existant, elle

considère que la seule information de l'existence d'une interdiction influe sur la perception que peut avoir le public concerné et ce, même en cas de transgression : l'adolescent ou l'enfant perçoit alors les images en connaissance de cause.

La taille de l'écran auquel le film est destiné a-t-elle une influence sur l'écriture ? **Benjamin Renner**, à propos de son court métrage, *La Queue de souris*, explique avoir véritablement pensé son film pour le grand écran. Il a ainsi travaillé les rapports d'échelle afin de faire appréhender au spectateur le point de vue de la souris. En deuxième partie de l'échange, de nombreux professionnels ont souhaité revenir sur les questions de classification des œuvres cinématographiques relevant notamment des difficultés pour les faire appliquer au sein de leur salles et sur un sentiment général d'un seuil de tolérance de plus en plus élevé dans les interdictions données. **Catherine Ruggeri** note l'acceptation plus grande d'un certain type d'image, dont la Commission devient la chambre d'écho. Un questionnaire de satisfaction sur la classification devrait être conduit dans les prochaines enquêtes du CNC. **Serge Tisseron** parle d'une subjectivité certaine vis à vis du barème (l'appréciation des images varie de façon notable selon les pays), mais insiste sur l'importance de le faire respecter, invoquant une manière d'introduire l'enfant dans la loi commune, dans les règles sociales, même s'il pourra s'en détacher plus tard, en développant son sens critique.

* *Les Enfants et les écrans*, texte de Charles Tesson, dossier d'accueil des Rencontres Art et Essai Jeune Public 2013, disponible dans son intégralité sur le site de l'AFCAE : www.art-et-essai.org

LES FILMS EN COURS DE RÉALISATION

Grâce à la complicité de Haut et court et de Gebeka Films, deux films en cours de réalisation ont été présentés aux professionnels.

Le Chant de la mer de Tom Moore

Présenté par Clément Calvet, Jérémie Fajner (Superprod) et Laurence Petit (Haut et Court). Sortie prévue à Noël 2014, Haut et Court.

Le Chant de la mer est le deuxième film de Tom Moore, à qui l'on doit déjà *Brendan et le secret de Kells* (2009). Pour cette nouvelle histoire originale, il nous conte une aventure musicale pleine d'humour dont les personnages principaux sont un frère et une sœur. Ces deux enfants partent à la recherche de leurs origines et vont rencontrer durant leur voyage des personnages étonnants et tout un nouveau monde... Ce film aborde des thèmes importants tels que la mort et son acceptation grâce aux mythes et aux légendes irlandaises. Il met ainsi en avant les anciennes croyances et le moyen de leur faire une place dans notre monde moderne. Cette rencontre a permis un regard singulier sur la conception de ce deuxième film, de nouveau réalisé en animation traditionnelle 2D, à travers plusieurs extraits inédits et la présentation des personnages. L'émotion, portée par une musique empreinte du folklore irlandais, a également été appréciée, pour ce long métrage désormais très attendu.

Tepulpaï et le soleil d'or de Juan Antin

Présenté par Juan Antin, Pascal Lenotre et Olivier de Bannes (Foliascope), et Marc Bonny (Gebeka Films). Sortie prévue en 2015, Gebeka Films.

Ce film raconte l'histoire de la conquête des territoires incas par les Espagnols, du point de vue de deux jeunes Amérindiens : Tepulpaï, un petit garçon de dix ans, et son amie Naira. Tous deux vivent dans une communauté Quechua, au nord-ouest de l'actuelle Argentine, dans la Cordillère des Andes récemment conquise par les Incas. Avant d'entrer dans le vif de l'histoire et de dresser le portrait des personnages, Juan Antin a proposé de découvrir son premier film, *Mercano le Martien* (2002). On retrouve dans ces deux films, pourtant différents, un engagement politique fort : critique de la société de consommation argentine moderne et retour aux origines d'une culture ancestrale. Depuis le pilote réalisé pour trouver des financements, en passant par la présentation du travail sur les décors, les costumes, pour finir par les premiers essais réalisés en volume animé et en images de synthèse, les participants ont pu découvrir un projet, original et ambitieux, dont la sortie en 2015 est prévue en version classique et en 3D relief.

LES ATELIERS

Les ateliers d'échanges de pratiques ont permis aux professionnels de partager points de vue et expériences de terrain autour de trois problématiques actuelles.



■ « L'enfant et la salle de cinéma : quelles coopérations possibles avec la bibliothèque ? »

Animé par Fabienne Weidmann (Plein Champ à Clermont-Ferrand) et Fabrice Sécher (CinéLac à Ploërmel), avec les interventions de Coline David (Comœdia à Lyon), de Marianne Palesse (Association Images en bibliothèque) et de Cyril Cornet (DRAC Île-de-France).

Marianne Palesse a présenté le cadre général de diffusion de films dans les bibliothèques. Sur les quelques 7 500 bibliothèques recensées en France, plus de 1 200 disposent d'un fonds de films sur support DVD et des offres de V&D. Les médiathèques mènent une activité d'animation et de valorisation de ces films auprès d'une diversité de publics, en organisant des visionnages collectifs et des projections publiques. En ce qui concerne les droits, elle a précisé qu'il n'existait aucune réglementation nationale spécifique relative à la diffusion de films dans les bibliothèques en dehors du code de la propriété intellectuelle et du cadre de la diffusion cinématographique non commerciale. Les règles appliquées résultent d'une concertation entre les ayants droit et les fournisseurs de films. Ces règles sont donc soumises au droit privé : le contrat passé avec le four-

nisseur de films définit les modalités de diffusion possibles dans la médiathèque. La diffusion de films par les bibliothèques peut ainsi prendre différentes formes, elles-mêmes associées à différents droits de diffusion. * Ces différences peuvent, parfois, constituer un frein au partenariat entre les deux structures, mais de nombreuses expériences réussies attestent par ailleurs qu'une telle collaboration est possible.

Cyril Cornet a témoigné de deux expériences en cours : « Passe ton cours » et « La mutualisation de fonds culturels ». La première vise à repérer de jeunes cinéphiles, les bibliothèques travaillant alors avec des programmeurs de festivals sur la constitution d'une programmation cinéma. Les groupes circulent entre les bibliothèques et les cinémas qui accueillent ces festivals, ils doivent ensuite sélectionner des courts métrages pour construire un programme diffusé en festival de court métrage et disponible temporairement sur une plateforme de diffusion. La deuxième expérience est menée autour du dispositif « École et Cinéma » en Île-de-France, entre des cinémas (Les Cinoches de Ris-Orangis et le cinéma Agnès Varda de Juvisy-sur-Orge) qui disposent de nombreux documents sur les films et souhaitent les rendre accessibles au public en lien avec les médiathèques. La Bibliothèque départementale de l'Essonne est associée pour les formations destinées aux bibliothécaires et responsables des cinémas, en lien avec les enseignants. La mutualisation des fonds (affiches, photos, articles et revues de presse, matériel de promotion des films, etc.) et des médiathèques (cd, dvd, livres, mallettes pédagogiques) est mise en place avec la collaboration du Service des archives municipales

de Ris-Orangis. Les différents partenaires d'« École et Cinéma » alimenteront un blog dédié pour agréger les différentes contributions.

Coline David a témoigné de plusieurs exemples de partenariats avec des bibliothèques et d'actions avec les autres acteurs culturels de la ville de Lyon, dont l'un spécifique au jeune public, le « Ciné-goûter-atelier ». Le Comœdia propose chaque quinzaine, le mercredi après-midi, un atelier pour les enfants. La projection du film est suivie d'une animation avec des bibliothécaires, très souvent sous la forme d'un conte, à partir d'une sélection d'albums sur le thème du film. Cette démarche nécessite chaque fois un prévisionnement du film par les animateurs. Au cours de cet atelier, qui se déroule dans un espace rencontre hors de la salle de cinéma, les enfants ont directement accès aux livres utilisés. Ceux qui ne fréquentent pas déjà la bibliothèque s'y voient invités, au moyen d'un fac-similé de carte d'abonnement à échanger en bibliothèque contre une vraie carte. L'atelier se termine ensuite par un goûter. Cette action a été récemment déclinée par le Festival Récréation avec une sélection contemporaine de livres illustrés et complétée par une visite de la cabine de projection.

Il est apparu que la réussite des diverses formes de partenariat entre un cinéma et une bibliothèque reposait sur une volonté commune de faire circuler les publics entre les deux structures, dans une démarche de programmation concertée et complémentaire, s'appuyant sur la mobilisation de l'ensemble des équipes, et pas seulement sur un référent pour chaque partenaire.

* www.imagesenbibliotheques.fr



■ « L'enfant et l'action culturelle cinématographique : quels aménagements du temps périscolaire dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires ? »

Animé par Sylvie Buscail (Ciné 32 à Auch), Anne-Claire Gascoïn (Cinéma Jean Eustache à Pessac) et Guillaume Bachy (Cinéma du Palais à Créteil), avec les interventions d'Olivier Demay (Les Enfants de cinéma), de Marc Gentil (Le Méliès à Grenoble), de Bernard Lafon (Commission d'Éducation à l'image de la FNCF) et d'Anthony Roussel (Du cinéma plein mon cartable à Dax).

Si les nouveaux rythmes scolaires ne touchent aujourd'hui que 18% des écoles, à terme ce sont 100% des élèves du primaire qui passeront à la semaine de 4 jours et demi en 2014-2015. Les intervenants ont essayé, à partir de témoignages, de définir quels rôles pouvait jouer la salle de cinéma dans ce nouveau contexte.



■ « L'enfant et le numérique : quels outils pour la valorisation des films soutenus ? »

Animé par Florian Deleporte (Studio des Ursulines à Paris) et Nicolas Baisez (Cinéma Le Palace à Épernay), avec les interventions d'Anne Charvin et Delphine Lizot (Les Enfants de Cinéma), de Claire Legueuil (Nestor Burma à Montpellier), Patrice Mabire (graphiste) et de Vanessa Tribes (Association des Cinémas de Proximité en Gironde).

Delphine Lizot et Anne Charvin ont présenté le prototype de plate-forme numérique mis en place par Les Enfants de Cinéma afin de compléter les documents pédagogiques existants sur les films du catalogue « École et Cinéma ». Cet espace en

Pour Anthony Roussel, le manque de réflexion globale est très frappant dans l'application de la réforme. Il est laissé une très grande liberté aux associations susceptibles d'intervenir sur le temps périscolaire, sans qu'aucun cadre ne soit posé. Les rythmes de l'enfant ne sont pas le cœur de la réflexion, et aucun cahier des charges clair n'est donné aux intervenants. Ce qui pose la question de l'habilitation des associations référentes, du professionnalisme des intervenants et du projet éducatif global sur ce temps particulier qu'est celui du temps de loisir. Dans les Landes, en plus d'un module de formation à destination des animateurs, une malle pédagogique avec des jeux optiques qui se promène de cinémas en écoles a été proposée. Marc Gentil et Laurent Coët (cinéma Le Regency à Saint-Pol-sur-Ternoise), ont souligné le bouleversement que cette réforme risquait d'entraîner sur les séances Jeune Public du mercredi après-midi. Ce créneau sera consacré aux activités extra-scolaires des enfants, et les salles devront réorganiser leurs grilles/horaires.

Concernant le dispositif « École et cinéma », Olivier Demay a insisté sur les difficultés dues à l'impossibilité d'organiser ces séances scolaires l'après-midi. Cela crée un embouteillage le matin qui, pour certains mono-écrans, ne leur permet plus d'accueillir autant d'élèves qu'auparavant. À Nanterre, par exemple, les séances « Collège » et « Lycée » ont été concentrées l'après-midi pour pouvoir accueillir un maximum de séances « École » le matin. Les sorties cinéma se retrouvent en concurrence avec les enseignements fon-

damentaux, souvent dispensés en matinée. De même, les formations pour les enseignants, habituellement organisées les mercredis, devront se répartir sur plusieurs temps plus courts. Ce qui posera problème lorsque ces formations s'adresseront à des professeurs venant de loin.

Bernard Lafon a insisté sur l'importance de valoriser la projection des films en salle, pour défendre celle-ci comme espace de socialisation, d'échanges, de rencontres et de lieu naturel d'exposition des œuvres. Il a souligné la grande disparité qui demeure entre les territoires et les différences prégnantes observées d'une commune à une autre dans l'application de la réforme. Malgré les nombreuses difficultés évoquées, Marc Gentil et Sylvie Buscail ont insisté sur la stimulante redéfinition du travail des salles de cinéma. En ouvrant le temps périscolaire aux associations culturelles, celles-ci vont être amenées à intervenir différemment sur un temps de loisirs qu'elles connaissent très peu jusqu'ici. À Grenoble, par exemple, des ateliers financés par la mairie à hauteur de 25 € de l'heure ont été mis en place sur le temps périscolaire dans les locaux du cinéma. Comme les parents viennent récupérer leurs enfants au cinéma, cela permet de renforcer les liens avec les parents.

L'atelier s'est terminé sur de nombreuses questions encore non résolues autour, notamment, des activités à inventer. Il sera, sans doute, nécessaire et intéressant de poursuivre la réflexion l'an prochain, après une année de mise en œuvre et un réel retour d'expériences vécues.

ligne permettra de visionner des extraits de films parmi les 88 titres que compte le catalogue, de les confronter et de les rapprocher à partir de mots-clés, thématiques, procédés techniques, esthétiques... Conçue comme une promenade curieuse, ludique et intuitive entre chaque extrait proposé, cette plate-forme numérique pourra faire l'objet d'une utilisation en milieu scolaire par les enfants ainsi que par les médiateurs des salles. Il s'agira d'un espace fermé, protégé par des codes d'accès et utilisé à des fins strictement pédagogiques. La base de données d'extraits sera enrichie dans les prochains mois afin de permettre une première expérimentation dans certaines classes à la rentrée 2014.

Vanessa Tribes a ensuite présenté l'opération CLAP. Le CLAP est un ensemble d'avants-programmes numériques dont les contenus, gérés par l'ACPA, sont directement proposés sous format DCP à un réseau de 41 salles de proximité. Ces ressources sont composées d'outils de communication à destination des exploitants (cartons, chartes graphiques), ainsi que d'un catalogue de courts métrages, notamment issus du fonds de l'Agence du court métrage, du réseau des Écoles de Cinéma d'Animation et d'un partenariat avec l'INA dans le cadre de l'opération « Mémoires partagées ». Un site web spécifique développé

pour les exploitants leur permet de visualiser les contenus, de les commander puis de les télécharger directement en ligne.

Claire Legueuil et Patrice Mabire ont par la suite présenté les outils numériques créés pour accompagner le film *Linnea dans le jardin de Monet* de Christina Bjork et Lena Anderson (Splendor Films). Claire Legueuil a projeté en salle le dossier pédagogique qu'elle a réalisé à destination du jeune public. Des textes courts autour de la peinture et de l'impressionnisme, accompagnés de nombreux visuels, invitent l'enfant à porter un regard curieux sur le monde, au-delà du film. Le logiciel interactif développé par Patrice Mabire s'inscrit en complément de ce dossier pédagogique. Conçu pour être consulté sur ordinateur, ce logiciel propose plusieurs jeux d'éveil et de découverte des champs artistiques et de leurs techniques (peinture, cinéma), tout en proposant des niveaux de difficulté adaptés à l'âge des enfants.

Ces trois cas pratiques placent le numérique au cœur même de l'accompagnement des films. La mise en place de ces nouveaux outils numériques doit, ainsi, permettre de valoriser autrement la salle de cinéma auprès du jeune public.